L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Cinquième année - N° 203 - Vendredi 8 octobre 1993 - ISSN 0995-0583 - Prix 6,50 F



DROIT A L'EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL



CETTE SEMAINE

POLITIQUE INTERIEURE

2 Pierre Héritier : "Ne pas dévoyer le partage du travail"
3 Editorial : Michel Rocard
4 • Conférence nationale Entreprises
• Claude Estier
6 Le droit d'asile menacé
7 Budget 1994 du PS : la solidarité au service de l'efficacité

POLITIQUE ET SOCIETE

8 Maîtres auxiliaires : la révolte des vrais-faux profs
9 Médecins : un cadeau sans contrepartie

POLITIQUE INTERNATIONALE

10 Boris Eltsine l'a emporté : une victoire à la Pyrrhus ?
11 • Bosnie-Herzégovine : la paix introuvable
• Grèce : le Pasok en tête
12 Le Labour party poursuit sa modernisation

CULTURE

13 Opéra-théâtre de Massy

14 Courrier

INVITE

15 Dominique Taddéi

On a assisté, cette semaine, à des choses étonnantes. On a vu une partie de la droite prendre le partage du travail en otage et tenter, par ce biais, de généraliser le travail à temps partiel. On a suivi le feuilleton rocambolesque de l'amendement Chamard qui devenait de plus en plus grinçant -le PS l'avait-il voté ou non ?- au fur et à mesure que, sous les coups de boutoir de l'intoxication, la vérité des faits elle-même semblait se diluer. Nous publions le communiqué de Michel Berson.

Comment ne pas être déboussolé devant ces chassés-croisés où l'idéologie semble devenue folle ? Pierre Héritier montre la signification des différentes conceptions du partage du travail, au moment où, après la gauche, une partie de la droite s'empare de ce thème. Aussi les militants du secteur Entreprises, ont-ils tenu à rappeler quelques principes simples : la droite est la droite, la gauche est la gauche. Même si aujourd'hui elle est en recherche.

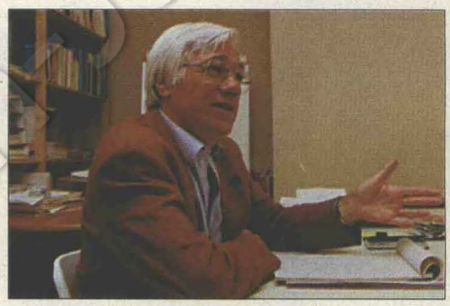
Il ne fait pas bon être salarié de nos jours, ont-ils dit. Comme tous les Français, mais plus que les autres, ils ont vu leur pouvoir d'achat ponctionné durement. Ils vont maintenant, avec le vote du plan quinquennal par l'Assemblée, affronter une déréglementation sans précédent.

Le raisonnement, pour être simple, est-il simpliste ? Les mots ne signifient-ils plus rien ? Ont-ils volé tellement en éclats que tout le monde peut s'en saisir pour dire n'importe quoi ? Le PS va se réunir en congrès constituant. Que l'on débatte. Et que l'on tranche. En pesant la signification des mots.

REDUCTION DU TEMPS

Pierre Héritie

"Ne pas dévoyer le partage du travail"



Y a-t-il un partage du travail de droite et un partage du travail de gauche ?

Pierre Héritier, animateur du Laboratoire social d'action, d'innovation, de réflexion et d'échange (LASAIRE) et ancien syndicaliste. Le clivage passe plutôt par les conservateurs et les progressistes dans les deux camps. La conception des conservateurs est productiviste. Selon elle, c'est la quantité de travail produite qui est importante et non la qualité. Ce raisonnement ne tient pas compte des heures gâchées par les gens qui ne travaillent pas. Il est pernicieux, sans fondement économique, mais très fortement ancré dans les cultures. Aujourd'hui, la compétitivité est fondée sur la qualité du travail et des produits, sur la mobilisation des intelligences et des énergies.

La deuxième approche du partage du travail sur laquelle la gauche est peut-être plus vigilante que la droite est une conception régressive : c'est le partage du travail imposé, où les salariés acceptent une baisse de salaire avec une réduction du temps de travail théorique pour sauver des emplois. C'est très grave, car ceux qui sont acculés à accepter ces situations sont ceux qui touchent les plus bas salaires, dans les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale. Il serait inacceptable de leur faire supporter tout l'effort de solidarité alors qu'on ne demanderait rien à l'Etat, au capital, aux couches moyennes. De même -et la gauche a sa part de responsabilité-, on a accepté le temps partiel sans trop d'esprit critique. Lorsqu'il est imposé, c'est une régression.

Coll. Fondation Jaurès

DE TRAVAIL

r :

Il y a une conception plus de gauche que de droite et qui est utopique : le refus d'intégrer une approche économique et de prendre en compte la contrainte de la compétitivité. C'est très néfaste car cela nuit à la crédibilité d'une solution autour de la réduction du temps de travail. Or, nous sommes dans un contexte concurrentiel et on ne peut pas trouver des remèdes qui ne soient pas compatibles avec la recherche de compétitivité.
Il faut donc rejeter les solutions simplificatrices. Par exemple, l'idée que les gains de productivité seraient en expansion et qu'ils permettraient de financer la réduction du temps de travail. C'est faux au plan macro-économique.

Alors, quelle est la formule de partage du travail la mieux adaptée ?
La conception pragmatique est la plus appropriée. Elle vise à décentraliser les solutions, les adapter au terrain, dans les entreprises. Mais cette approche est trop limitée pour donner des résultats d'ensemble spectaculaires. Il faut donc concevoir une stratégie réaliste, progressiste et audacieuse qui développe chez le salarié l'appétit pour la réduction du temps de travail. D'où l'intérêt de la proposition de la semaine de quatre jours qui serait une avancée visible, concrète pour le salarié. Passer de 39 à 32 heures permettrait de réorganiser les équipes de travail et d'embaucher. On pourrait créer ainsi un million d'emplois.

Pourquoi la droite s'intéresse-t-elle subitement à la réduction du temps de travail ?
La droite est pragmatique. Balladur a fait le tour de la situation. Il a compris que ce n'était pas une bonne solution d'attendre toujours la reprise mondiale et que les politiques menées jusqu'à présent pour résoudre le chômage étaient insuffisantes.
Mais il faut éviter que le partage du travail ne concerne que les plus faibles et ne soit dévoyé en un temps partiel imposé.

Est-il vraiment efficace de réduire le temps de travail en France si les autres pays européens ne font pas de même ?
La réduction du temps de travail doit s'accompagner d'une recherche de compétitivité. Ainsi, il est possible d'avancer dans un seul pays. Mais des négociations européennes entre la Confédération européenne des syndicats et leurs homologues patronaux permettraient d'aller plus vite et plus loin.
Pour accélérer ce processus, la majorité des pays européens doivent manifester une volonté politique claire et menacer de prendre des initiatives si les discussions entre partenaires sociaux sur la réduction du temps de travail n'aboutissaient pas.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï



Une Europe de gauche

Si j'ai pris l'initiative d'évoquer une nouvelle donne européenne, un "New Deal" européen, c'est parce que l'idée qu'il peut exister une Europe de gauche n'est pas à mes yeux un vain mot.
Oui, nous avons besoin de construire des réseaux de communication, de recréer des vraies villes, de dépolluer notre environnement. Décider des grands travaux de ce type, c'est à la fois préparer notre avenir commun et, dans le présent, créer des emplois immédiats et contribuer à la relance de l'activité. C'est aussi retremper un sentiment européen que les derniers mois ont refroidi. Pour financer tout cela, je crois aux vertus d'un grand emprunt européen à long terme. L'Europe, le plus riche des grands acteurs économiques du monde, est également le moins endetté. Aucun obstacle économique ne s'y oppose donc.
L'obstacle est purement politique. A cette démarche keynésienne, si utile soit-elle pour retrouver la croissance, des gouvernements de droite ne se rallieront pas, précisément parce qu'ils sont de droite. Et ils continueront à ne nous offrir d'alternative qu'entre l'aventurisme et la résignation.
Mais l'espoir est réel que, dans les deux années qui viennent, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Portugal, la France s'ajoutent à l'Espagne et au Danemark dans la liste des pays européens conduits par des gouvernements de gauche. Tout ou partie d'entre eux se mettront aisément d'accord pour imposer ce choix qui est celui de la justice et de la raison. Oui, parler d'une Europe de gauche a un sens, et en voilà une preuve, convaincante, à court terme. A nous de la faire connaître.

M. Rocard

PLAN EMPLOI : RECUL SOCIAL AGGRAVE

La totalité des organisations syndicales avait considéré, avant même le débat parlementaire, que le plan Giraud sur l'emploi serait inefficace, car manquant totalement d'imagination et d'audace, en particulier sur la question de la durée du travail. Ces organisations avaient dénoncé en outre les éléments de régression sociale contenus dans le projet de loi, notamment pour les droits des travailleurs et des jeunes.

Comme prévu, le débat parlementaire a montré que le plan Giraud ne porterait aucun effet positif direct sur l'emploi et, d'ailleurs, Michel Giraud a reconnu ne pas se donner d'objectif sur ce sujet.

Comme prévu, le débat parlementaire sur l'emploi a contribué à aggraver la logique de recul social du projet de loi.

L'instauration d'un préapprentissage à 14 ans rompt avec le droit à la scolarité pour tous jusqu'à 16 ans. Le recours à un SMIC jeune, sous l'appellation de contrat d'insertion, avalise la logique de sous-rémunération des jeunes réclamée à grands cris et de longue date par le CNPF.

L'adoption de l'annualisation de la durée du travail débouche sur la réduction des droits en matière de congés, d'heures supplémentaires et de repos hebdomadaire remplacés par des repos compensateurs répartis à la discrétion du patronat. La légalisation du travail du dimanche illustre, sur une question importante de société, la régression des conditions de vie que la droite est capable d'imposer aux salariés.

Le gouvernement n'a pas engagé la réduction du temps de travail qui donditionne le recul du chômage et a montré l'impuissance de la droite et de la majorité à traiter au fond la relance de l'emploi.

Le Parti socialiste exprime, à nouveau, son opposition totale et déterminée à un texte de recul et, sous certains aspects, de revanche sociale.

Communiqué du bureau exécutif du 6 octobre 1993.

NEUVIEME CONFERENCE NATIONALE ENTREPRISES

"Le droit à l'emploi doit rester au cœur de notre projet"

Y eut-il vraiment un avant ? Y eut-il vraiment un après ?

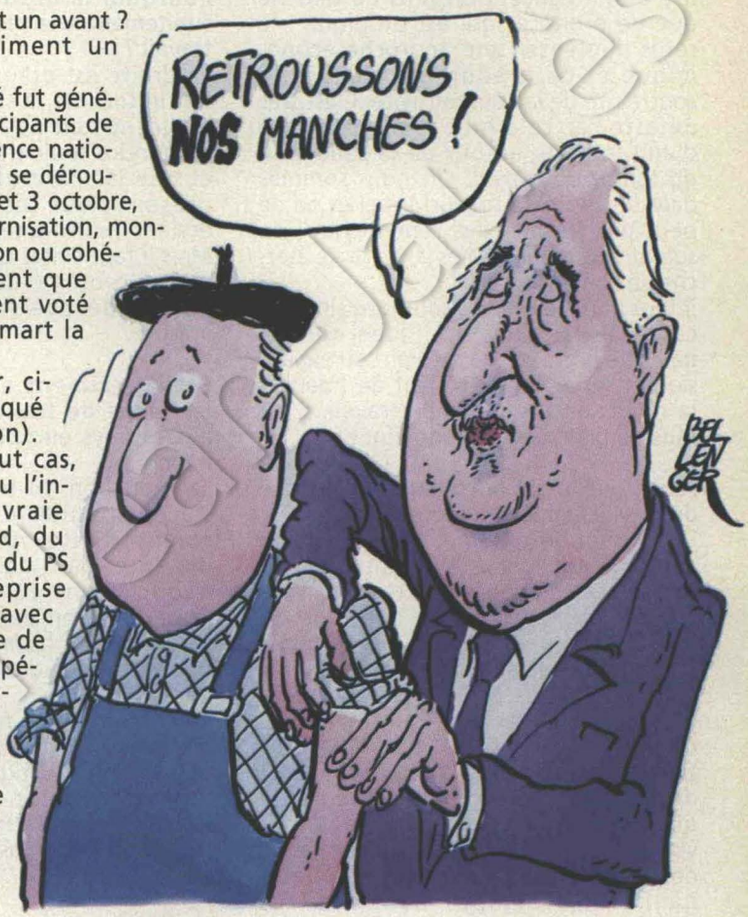
Certes, le tollé fut général lorsque les participants de la neuvième conférence nationale entreprises -qui se déroulait à Orléans, les 2 et 3 octobre, sur le thème "Modernisation, mondialisation : régression ou cohésion sociale"- crurent que les socialistes avaient voté l'amendement Chamart la nuit précédente.

Vrai ? Faux ? (voir, ci-contre, le communiqué de Michel Berson).

Le seul fait, en tout cas, que tous aient tenu l'information pour vraie témoigne, d'abord, du malaise de la base du PS militant en entreprise devant la facilité avec laquelle une partie de la droite a pu récupérer des revendications de la gauche.

Il révèle, aussi, une brisure.

Est-ce à dire que l'incident a changé la nature de la conférence et son message au Parti ? Non.



Claude Estier

29 sept.

L'annonce par Georges Marchais de son prochain départ de la direction du Parti communiste n'est pas vraiment une surprise. Ce n'en est pas moins un événement, étant donné la place qu'il a tenue dans la vie politique française depuis un quart de siècle. Pour les uns, il restera l'homme du déclin du PCF qui, sous son règne, sera tombé de plus de 20% des voix à moins de 10%. D'autres soulignent qu'il aura pâti de sa fidélité à l'URSS de Brejnev, qui alla jusqu'à l'approbation de l'invasion de l'Afghanistan. Il y a pourtant une autre face du personnage qu'il serait injuste d'oublier : celui qui crut, dans les années 70, à l'union de la gauche et à la possibilité, grâce à elle, de ramener les communistes au pouvoir. Alors que beaucoup, autour de lui, continuaient à considérer les socialistes comme l'ennemi prioritaire, il chercha même, pendant un temps, à se rapprocher de François Mitterrand et je peux témoigner, pour l'avoir rencontré à plusieurs reprises à cette époque, qu'il fit beaucoup pour faciliter son élection en 1981, y compris en renonçant à exiger, avant le scrutin, la présence de ministres communistes au gouvernement. Jusqu'en 1983, il fut un secrétaire général heureux, soulignant le bilan positif des réformes entreprises, avant de pousser l'année suivante à la rupture, tournant en somme le dos -sous quelle pression ?- à l'image qu'il avait voulu donner de lui. Ce revirement ne lui permit pas de remonter la pente et il ne lui resta plus alors que l'appareil du Parti, solidement tenu, face à une contestation grandissante, au premier rang de laquelle on trouve -est-ce un hasard ?- les quatre hommes qui occupèrent, de 1981 à 1984, des responsabilités gouvernementales : Charles Fiterman, Marcel Rigout, Jack Ralite et Anicet Le Pors.

3 oct.

L'Assemblée nationale en a terminé, plus vite que prévu, avec cette loi sur l'emploi, pompeusement baptisée quinquennale et dont nul ne pense, pas plus à droite qu'à gauche, qu'elle apporte le moindre commencement de solution au chômage alors qu'elle contient, en revanche, plusieurs dispositions réactionnaires au plan social comme au plan scolaire. Le seul mérite de ce débat est sans doute d'avoir permis que soit posée au grand jour la question de la réduction du temps de travail. Elle l'a été de façon ambiguë par un député RPR, en rupture sur ce point avec son propre groupe. Mais du moins ne s'agit-il plus d'un sujet tabou et il appartient au Parti socialiste -ce devrait être l'un des grands thèmes de notre prochain congrès- d'élargir la brèche avec des propositions mobilisatrices.

4 oct.

L'explosion de violence à Moscou ce week-end inquiète à juste titre ceux qui se préoccupent de l'avenir de la Russie. Faut-il pour autant parler, comme le font plusieurs journaux, de guerre civile ? Les "insurgés" du Parlement ont, certes, réussi à faire sortir dans la rue quelques milliers de partisans, étrange mélange d'anciens communistes et de nostalgiques du tsarisme, mais on peut être davantage frappé par la passivité, pour ne pas dire l'indifférence, des millions d'hommes et de femmes qui constituent la population moscovite. Tout se passe comme si, après tant de désillusions, ceux-là, trop occupés qu'ils sont par les difficultés de leur vie quotidienne, qui se sont plutôt aggravées depuis la fin de l'Union Soviétique, ne croyaient plus à rien, en tout cas pas plus aux proclamations incendiaires du général Routskoï qu'aux promesses de réformes de Boris Eltsine. Il est clair que ce nouvel affrontement au sommet, qui a fait des morts et des blessés, se déroule sans le peuple, de plus en plus sceptique quant aux bienfaits de la démocratie. Boris Eltsine dispose encore de quelques cartes, parmi lesquelles un soutien international quasi unanime. Mais il a déjà perdu beaucoup de temps et il ne lui en reste guère s'il veut éviter l'éclatement de son pays. ■

En fait, ce qui a été affirmé haut et fort après avait déjà été affirmé haut et fort avant. Les militants étaient venus avec des idées simples et claires, ils étaient venus pour les dire. Et crever l'abcès de ce qu'ils ressentent comme des ambiguïtés.

LE DROIT A L'EMPLOI

Tous veulent "repenser le travail et sa place sociale". Ils acceptent de parler dorénavant d'une "société de pleine activité". Mais pour en dénoncer aussitôt, comme Michel Debout, la "vision de droite, libérale, qui consiste à proposer au plus grand nombre petits boulots, statuts précarisés, petits salaires, en réservant à la seule élite les véritables emplois." S'ils appellent de leurs vœux "des emplois nouveaux dont il faut inventer l'honorabilité", s'ils souhaitent l'alternance de périodes de formation et d'activité, ils les considèrent comme un complément socialement nécessaire à l'emploi, intervenant à des périodes différentes de la vie. Le manifeste (1) adopté dimanche est clair : "Le droit à l'emploi doit rester au cœur de notre projet."
La voie passe par "la réduction et l'aménagement négocié du temps de travail". Et non par le partage du travail. "Mot piège", s'est écrié Pierre-Marie Dugas, résumant les travaux de l'atelier sur l'exclusion : "Nous avons failli nous y laisser entraîner. Balladur, aujourd'hui, a levé l'ambiguïté. Le partage du travail n'a jamais été une volonté de gauche."
Réticence de militants, qui se méfient des "utopistes", devant une idée trop neuve ? En tout cas, réticence quasi unanime devant ce qu'ils considèrent comme une tentative "pour culpabiliser ceux qui ont un emploi". Ils préfèrent répondre cohésion sociale, solidarité vraie entre "salariés, chômeurs et exclus". Ils ont des idées très précises sur la réduction du temps de travail : elle doit être associée à la création nette d'emplois, donc être suffisamment importante, et, surtout, se faire, précise le manifeste, "sans baisse de salaire".
Pour eux, la cause est entendue. "Personnellement, je ne peux pas me permettre une baisse de salaire. Mais je la refuse aussi pour les hauts salaires. Je ne veux pas mettre le doigt dans l'engrenage", explique l'un. "A partir des hauts salaires, on finira par toucher aussi les petits salaires, surenchérit un autre. Pourquoi baisser les hauts salaires ? Ils contribueront au partage par plus d'impôt."

POUR UN VRAI PARTAGE DES RICHESSES

Car leur refus du partage du travail va de pair avec la demande très forte d'un vrai partage des richesses. "Si on ne passe pas par le partage des richesses, mais de toutes les richesses, on n'a pas d'avenir", affirme un salarié des Hauts-de-Seine. Tous l'approuvent et demandent une réforme fiscale de grande ampleur, qui taxerait le capital, les revenus financiers et du patrimoine, bien sûr, mais qui frapperait aussi, plus fortement encore, les hauts salaires. "Cette forme-là de partage est de gauche, elle ne peut pas être dévoyée par la droite", entend-on deci de-là.
De gauche ils sont, de gauche ils veulent rester. Ils réclament donc "la redéfinition d'une politique véritablement ancrée à gauche" et font des propositions précises pour "redynamiser la présence des socialistes dans l'entreprise" et renforcer leur place dans le Parti. Dès maintenant, ils demandent que le PS soit "partie prenante" des actions syndicales qui démarrent et qu'ils saluent avec enthousiasme. "Enfin !", soupire l'un. "Et nous ?", rétorque un autre. "Vivement le congrès, qu'on sache ce que l'on pense. Ras-le-bol de la cacophonie", explose un troisième.
Oui, vivement le congrès, pour que chacun sache pourquoi il se bat. Et pourquoi nous nous battons ensemble.

Monique Grima

(1) "Vendredi" en publiera la teneur dans un de ses prochains numéros. Pour en avoir le texte, contacter le secteur Entreprise du PS.

◆

APPRENTISSAGE A 14 ANS

REGRESSION ET HYPOCRISIE

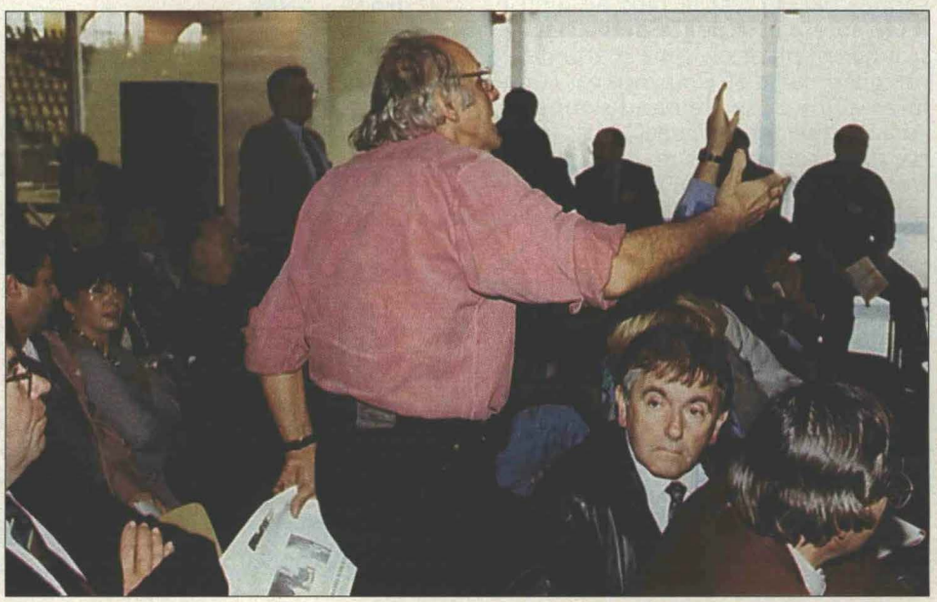
Comment, en 1993, la droite peut-elle cautionner le travail d'enfants de quatorze ans ? Regardons la réalité. Qui va devenir apprenti manœuvre sur un chantier ou apprenti charcutier à cet âge-là ? Pas les enfants qui, à 14 ans, suivent aisément leur classe de 3e. Non ! Mais ceux qui ne suivent pas, qui, à 14 ans, sont en 5e, voire en 6e, qui ne savent pas lire au collège. N'y a-t-il pas un paradoxe à voir notre ministre de l'Education nationale, fervent militant de la lutte contre l'illettrisme, retirer de l'école précisément ceux qui lisent mal ? Pire, il y a l'hypocrise qui consiste à confondre ce que recouvre ce mot en Allemagne -une formation de bon niveau, financée par les dizaines de milliards par les entreprises et qui peut mener jusqu'aux plus hauts échelons de la hiérarchie-, et la formation au rabais, dans des entreprises françaises qui continuent à s'en désintéresser, de gens condamnés à vie à un travail d'exécutant de base.

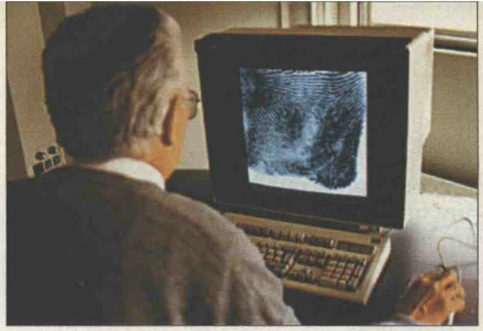
P.J.

◆

Les députés socialistes ont déposé un sous-amendement dont l'objet était de s'opposer à la baisse des salaires proposée par Jean-Yves Chamard.
L'exposé des motifs de ce sous-amendement indiquait qu'il serait socialement injuste et économiquement néfaste que les salariés des entreprises concernées par cette mesure paient la réduction de la durée de leur travail par la baisse symétrique de leur salaire.
En effet, l'amendement de ce député RPR s'inscrit dans le cadre du travail à temps partiel, ce qui révèle une curieuse et critiquable conception de la réduction du temps de travail et de la lutte contre le chômage.
De plus, il prévoit une baisse des salaires généralisée en cas d'instauration de la semaine de trente-deux heures.
C'est pourquoi les interrogations qui s'instaurent sur la position des députés socialistes lors de la discussion sur la réduction du temps de travail ne reposent sur aucun fondement.
Le groupe socialiste, dont je suis le responsable pour le projet de loi quinquennale sur l'emploi, n'a jamais soutenu, en aucune façon, l'amendement déposé par Jean-Yves Chamard, dont la logique est radicalement différente de celle que nous avons développée.

Communiqué de Michel Berson, député de l'Essonne, responsable du groupe de travail sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi.





FRANCE, TERRE D'ASILE

des droits menacés

Faudra-t-il attendre le gouvernement du si policé Edouard Balladur pour voir le droit d'asile gravement mis en cause ? Les projets de Charles Pasqua visent à restreindre les procédures et les garanties judiciaires auxquelles ont recours aujourd'hui les demandeurs d'asile.

Est déclaré réfugié, selon la Convention de Genève, celui qui, "craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de son appartenance à un groupe social, ou de son opinion politique, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays." Par cette convention, l'ONU instaura pour la première fois un statut des réfugiés. L'organisme qui traite la validité des demandes d'asile, l'OFPRA, Office français de protection des réfugiés et apatrides, fondé dans la foulée de la Convention, reproduit le type de procédure qui a cours internationalement. Originalité de cet établissement parapublic : toutes les décisions prises concernant la reconnaissance de la qualité de réfugié sont opposables à toute administration qui ne peut les mettre en cause.

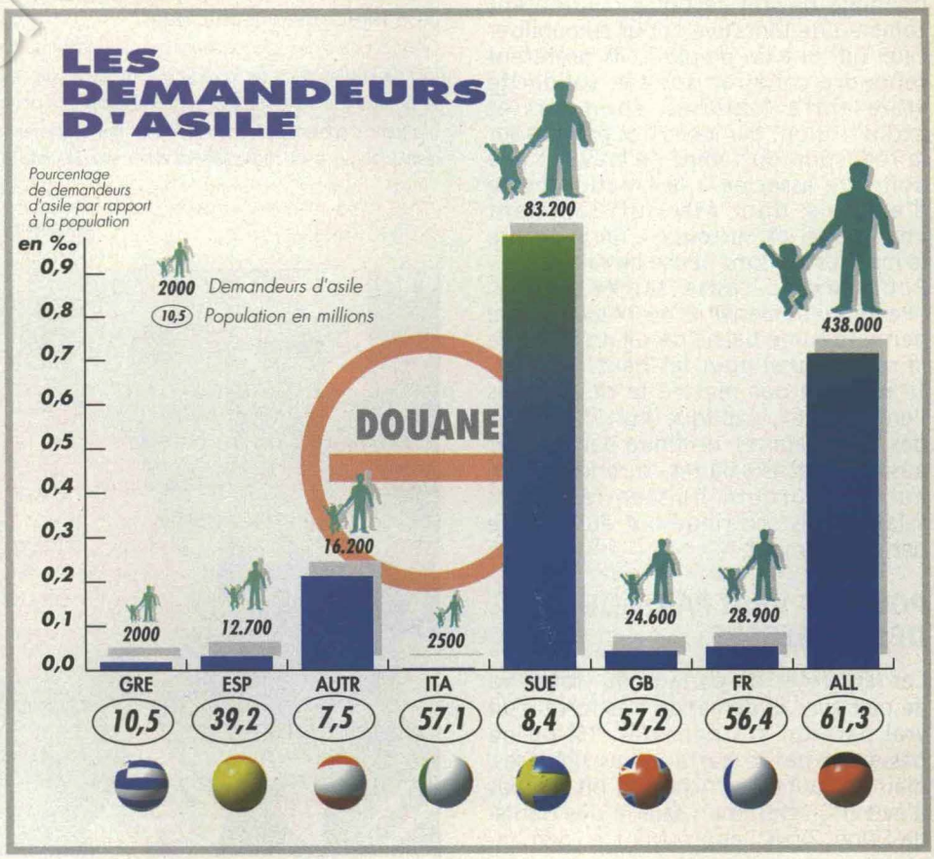
Le parcours du "combattant de la liberté" (suivant le préambule de la Constitution) ou du "réfugié" (suivant la Convention de Genève) peut suivre deux voies. La voie aérienne, qui n'intéresse qu'un peu moins d'un millier de personnes par an, est la plus périlleuse. Intercepté par la police de l'air et des frontières, placé en zone d'attente, le réfugié risque d'être renvoyé par le premier avion si sa demande apparaît "manifestement infondée". Mais la plupart des requérants arrivent par les frontières terrestres, plus faciles à franchir. La première démarche est d'aller chercher un récépissé en préfecture (valable trois mois et renouvelable) nécessaire à la constitution d'un dossier pour l'OFPRA. Ensuite, un dossier lui est adressé.

Patrick Delouvin, responsable des activités réfugiés à Amnesty International pense que "l'OFPRA est de plus en plus tâtillone. La difficulté dans ce genre de décisions est que, par nature, les preuves matérielles manquent. Néammoins, nous avons pu faire modifier certaines décisions de rejet." Les dossiers manifestement infondés (récits stéréotypés faits par d'autres, écrivains publics notamment, ou ne correspondant pas à la réalité sur le terrain, motivations économiques affirmées, demandes provenant d'un pays où l'on ne dénonce pas ou plus de violations des droits de l'homme...) ou manifestement fondées (personnes connues par l'Office, les postes diplomatiques ou les organisations non gouvernementales, catégorie de la population menacée...) sont maintenant traités assez rapidement. Les cas les plus difficiles, qui nécessitent un examen ou des vérifications complémentaires, relèvent des pays où les autorités sont faibles ou en déliquescence, où ce sont des ethnies qui persécutent (ex-Yougoslavie, Afrique, certaines régions d'Asie). Michel Tubiana, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme, conteste assez vigoureusement la politique de l'Office : "Dire qu'on ne peut revendiquer l'asile politique si on peut trouver refuge dans sa communauté d'origine revient, en Serbie, Croatie et Bosnie, à accepter la purification ethnique et des décisions aberrantes sont prises, comme ce refus d'un militant kurde dont l'Office reconnaît l'appartenance au PKK, comme s'il n'y avait aucun danger à appartenir à ce parti du fait des autorités turques."

EN CAS DE REJET

55% des demandeurs bénéficient d'un entretien avec un agent de l'OFPRA. En cas de rejet, on peut faire appel à la commission de recours : 7 à 10% sont ainsi repêchés. La demande d'asile qui oscillait entre 20 et 30.000 entre 1980 et 1987 a brusquement augmenté pour atteindre 61.422 en 1989. Sous le gouvernement Rocard, l'Office a été redynamisé par un triplement des crédits, un doublement des effectifs qui a entraîné un raccourcissement des délais de décision : de trois à six mois aujourd'hui. En 1992, le nombre des demandes retombait à 28.872 (à comparer avec les 400.000 demandeurs d'asile en Allemagne). Et celui des réfugiés reconnus à 10.266. Ce nombre restreint n'empêche pas Charles Pasqua d'agiter les fantasmes d'une recrudescence de l'immigration par le biais du droit d'asile.

Bernard Chaouat



© "Vendredi".

BUDGET 1994 DU PARTI SOCIALISTE

la solidarité au service de l'efficacité

Pour la première fois,
le Parti socialiste vote son budget avant le début de son exécution.

Les dispositions de la loi de 1990 sont appliquées intégralement, ce qui nous permet de connaître le montant de nos recettes, composées en grande partie de la dotation d'Etat, et ce pour les cinq années à venir, sous réserve d'échéances électorales nationales anticipées. Cette dotation, qui était de 165 MF en 1993, ne sera que de 100 MF en 1994, compte tenu de nos résultats électoraux.
En outre, la chute importante des recettes est due à la perte de nombreuses cotisations de député.
Le budget 1994 marque donc un véritable changement de cap, qui impose une volonté de maîtrise réelle des dépenses et la recherche d'un plus grand dynamisme des recettes. Au-delà de nos difficultés ponctuelles de trésorerie, il nous a fallu proposer un budget d'extrême rigueur où chaque secteur prend sa part dans les économies indispensables. Car nos recettes et dépenses passent de 212 MF en 1993 à 145,6 MF en 1994.

I - MAITRISER LES DEPENSES

La réduction du train de vie touchera tous les secteurs. Cependant, trois priorités pour un Parti socialiste présent et fort se dégagent : les fédérations, "Vendredi", le personnel.

• Les fédérations

Elles sont le cœur du fonctionnement de notre Parti, l'élément indispensable de notre présence politique sur l'ensemble du territoire. L'ancienne péréquation, qui permettait une redistribution des cotisations des parlementaires en fonction de critères unanimement acceptés, ne peut plus s'appliquer en l'état. Les recettes en provenance des élus sont devenues trop faibles pour être significatives. C'est pourquoi nous avons créé un poste de subvention globale aux fédérations dont le montant s'élève à 20 MF. Comparé aux 22 MF de l'ensemble péréquation plus aide aux fédérations de 1993, l'effort est remarquable. En effet, pour un budget en baisse générale de 45%, les fédérations ne subissent qu'une diminution de 10%. Cette aide aux fédérations sera négociée sous forme d'un contrat d'objectifs et de partenariat entre le Parti et les fédérations.

• "Vendredi"

Tous les responsables du Parti ont marqué leur attachement à ce vecteur de communication : "Vendredi" vivra !
Toutefois, un effort d'économie lui a été appliqué comme à tous les secteurs et un regroupement de nos outils de communication ("PS Info", "Vendredi-Idées", lettres de secteur) s'impose afin d'adapter davantage encore notre groupe de presse à notre engagement militant. "Vendredi" sera le noyau de cette réorganisation.

• Le personnel

Malgré les difficultés budgétaires, le Parti socialiste ne saurait faire porter sur l'emploi le poids des nécessaires économies à réaliser. Il se doit d'avoir une politique exemplaire en la matière. Nous continuerons à appliquer la politique sociale suivie depuis deux ans, qui a permis d'adapter nos effectifs à notre action politique. Cela n'a été possible que grâce au sens des responsabilités du personnel et des organisations syndicales, qui ont approuvé cette démarche. La réorganisation du Parti et la refonte de la grille salariale seront prochainement achevées : nous aborderons l'année qui vient dans de meilleures conditions d'efficacité.
Les autres lignes de dépenses n'appellent pas de remarques particulières : chacune participe au plan d'économies générales.

II - DYNAMISER LES RECETTES

Pour mener à bien ce plan rigoureux, mais qui préserve l'essentiel, encore faut-il que les ressources du Parti socialiste soient dynamisées. A défaut, les trois postes de dépense évoqués plus haut ne pourraient être maintenus à ce niveau, et l'action du Parti en pâtirait.

• Les cotisations

Depuis cinq ans, le prix de la part nationale de la cotisation annuelle n'a pas varié : 145 F. Pour faire face à la situation exceptionnelle qui est la nôtre, un effort modéré, mais indispensable, notamment pour conserver toute sa qualité à "Vendredi", est demandé aux militants.
Jusqu'à présent, l'abonnement à "Vendredi" était gratuit. Aujourd'hui, cela n'est plus possible. C'est pourquoi il est décidé d'augmenter la cotisation de 145 F à 150 F et de faire participer les militants à la vie de "Vendredi" par un abonnement de 30 F. Cet effort ne sera pas obligatoirement répercuté intégralement : nous devons arriver progressivement à une harmonisation entre les fédérations du prix de la carte payée par les militants.

• AFPS

Les recettes de l'Association de financement du PS sont trop faibles par rapport à nos possibilités. Leur augmentation passe par un effort collectif pour donner à notre Association de financement un dynamisme digne de notre réseau d'élus.

• DEPENSES 1994 •

Salaires-charges	26.000.000
Bâtiments (entretien)	1.000.000
EDF-GDF-télécom-affranchis.	2.000.000
Impôts-taxes-assurances-charges	2.000.000
Loyers divers	3.500.000
Fournitures-mobilier	1.000.000
Informatique	500.000
"Vendredi" (+"Idées" + "PS Info")	18.000.000
Ed. An 2000 (congrès-mat. div.)	7.000.000
Communication-propagande	4.000.000
Sondages	1.000.000
Aides aux fédérations	20.000.000
Subvention FNESR	1.500.000
Subventions associations	3.600.000
Subvention Condorcet	1.000.000
Groupe socialiste	
Assemblée nationale	1.200.000
Secrétaires nationaux	3.000.000
Cotisations nationales et intles	700.000
Université d'été	350.000
Conventions-CD réunions diverses	2.000.000
Campagnes électorales	16.900.000
Opérations exceptionnelles	6.000.000
Déplacements nat. et internat. (SN-BE-CD)	3.000.000
Missions-réceptions	200.000
Adm-organisat-chauff-sécurité	150.000
Transports-déménagements	200.000
Presse-documentation-abonnements	300.000
CN conflit	80.000
CN agricole	80.000
CN contrôle financier	60.000
CN entreprises	150.000
CN femmes	50.000
GSE	80.000
Honoraires	3.000.000
Frais financiers	1.000.000
Reversements	5.000.000
Désendettement	10.000.000
TOTAL	**145.600.000**

• RECETTES 1994 •

Cotisations adhérents (120.000x180 F) (1)	21.600.000
Cotisations élus	4.500.000
Dotation publique	100.000.000
AFPS	13.000.000
Recettes exceptionnelles	3.000.000
Souscription nationale	3.000.000
"Communes de France"	500.000
TOTAL	**145.600.000**

(1) 150 F = carte Parti socialiste.
30 F = prise en charge de l'abonnement à "Vendredi".

• Une souscription nationale

La proposition en sera faite au congrès. Si elle est adoptée, elle sera mise en œuvre immédiatement.
Le budget 1994 constitue, compte tenu de la chute de nos recettes, un compromis, qui impose des choix forcément douloureux, mais qui permettra au Parti de maintenir son activité politique, dans toutes ses dimensions. La réussite suppose un effort de chacun : une gestion plus rigoureuse du siège du Parti, la mise en place de véritables contrats d'objectifs avec les fédérations, la solidarité des militants. Chacun comprendra, j'en suis sûr, que la poursuite de notre combat politique est à ce prix.

Pierre Moscovici

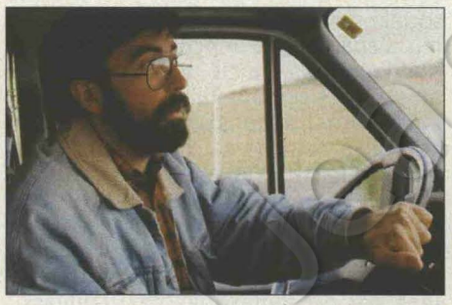
MAITRES AUXILIAIRES

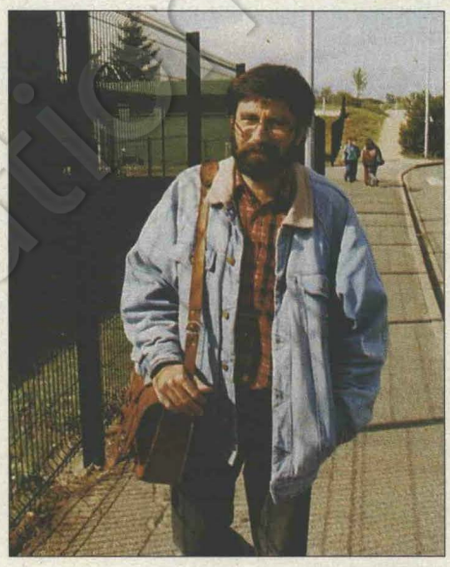
la révolte des vrais-faux profs

Ils sont plus de quarante mille. Professeurs du deuxième type, les maîtres auxiliaires sont sous-payés, nommés de préférence dans les établissements difficiles et révocables à tout moment. Quatre mille sont, cette rentrée, sur le carreau.

Problème : deux étudiants qui viennent de réussir leur licence rêvent d'enseignement. L'un est nommé à la rentrée suivante dans une classe difficile d'un lycée de banlieue. L'autre suit deux ans de formation et se retrouve devant trente élèves tranquilles d'un lycée de centre-ville, rémunéré 20% de plus que son collègue, avec la garantie d'un emploi à vie. Pourquoi ? Suivant cette logique imparable qui fait le charme de notre Education nationale, on engage immédiatement sur les postes les plus difficiles ceux qui n'ont pas été formés au métier, voire ceux qui ont échoué aux concours, donc été déclarés inaptes par les jurys, et on forme longuement les "meilleurs", qui ont réussi le concours.

Jean-Jacques a trente-trois ans, neuf ans d'Education nationale. Neuf ans qu'il enseigne sans discontinuer avec, au-dessus de la tête, la menace de se retrouver du jour au lendemain au chômage. Jean-Jacques est un des quelque quarante mille maîtres auxiliaires de l'Education nationale "recrutés à titre précaire et révocables à tout moment". Un système organisé par un décret de Michel Debré de 1962. "Le même qui s'est appliqué aux harkis et aux tirailleurs sénégalais", se révolte Yves Guezingar, responsable de l'Association des non-titulaires de l'Education nationale (ANTEN).



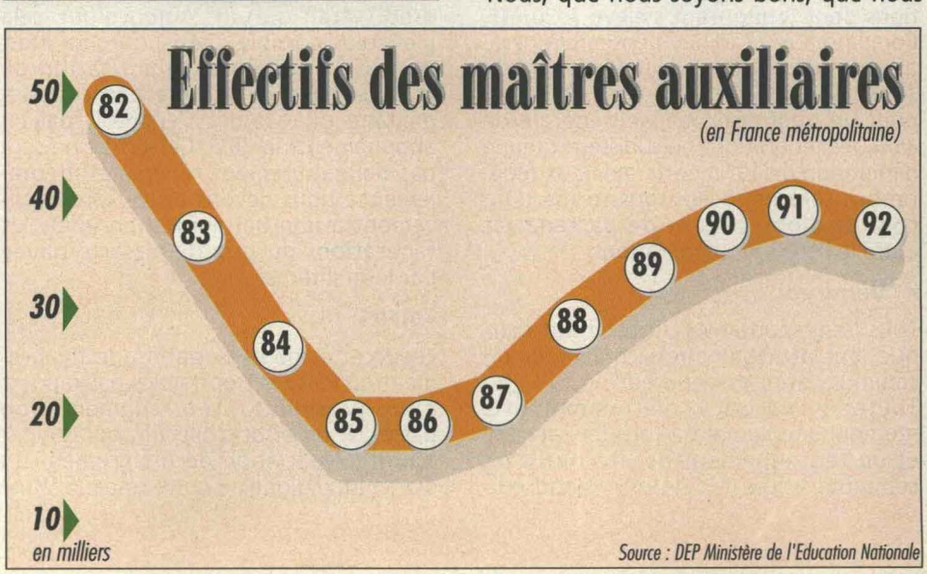


RECRUTES MAIS NON ENGAGES

Près de la moitié des enseignants recrutés depuis dix ans l'ont été sans l'être tout en l'étant. Des vrais-faux profs. "L'Etat nous a embauchés, mis sur des postes, c'est donc qu'il nous considère comme compétents", s'insurgent les MA. Jeunes -31,4 ans en moyenne à la rentrée 1992, largement diplômés- 65,4% d'entre eux ont un niveau égal ou supérieur à la licence, plus de la moitié d'entre eux ont trois ans et plus d'ancienneté, les MA ne sont pas différents de leurs collègues titulaires.

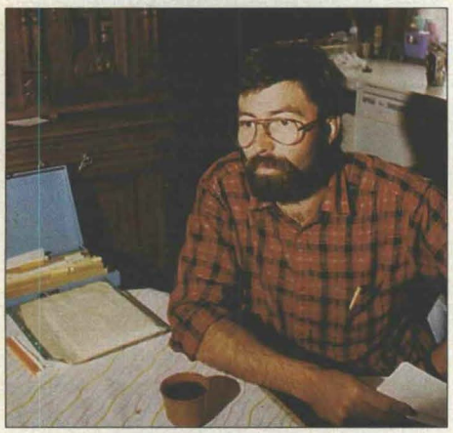
Réponse du ministère et de plusieurs syndicats d'enseignants : "Passez donc les concours." Une réponse qui met Yves Guézingar en rogne, même s'il s'agit du nouveau concours spécifique prévu par le protocole du 21 juillet dernier : "Imagine-t-on un chef d'entreprise organiser des concours pour recruter son propre personnel parmi des gens qui travaillent pour lui depuis trois, cinq, voire dix ans ?". D'autant que la vie de MA -les postes les plus durs et la précarité en permanence- ne favorise pas la préparation studieuse des concours.

L'enseignement, pourtant, Jean-Jacques y croit. Depuis le début, quand, jeune conducteur de travaux, après cinq ans de chantier, il entend à la radio qu'on cherche des profs, il fonce au rectorat. Le lendemain, il commence. Pour 5.800 F par mois. "J'aurais gagné plus à l'ANPE." Et, évidemment, dans les classes les plus difficiles de l'établissement. "Les titulaires ne sont pas fous, ils ne se précipitent pas pour prendre les élèves les plus durs, choisissent leurs emplois du temps. On prend ce qui reste. Aujourd'hui, pour 6.800 F par mois -près de 4.000 F de moins qu'un titulaire-, il enseigne dans le seul lycée professionnel de l'académie classé à haut risque. "En le demandant, j'ai toutes les chances d'avoir un poste", plaisante-t-il. Jean-Jacques ne se plaint pas : "J'ai eu la chance d'être toujours nommé à l'année et dans un seul établissement ou deux très proches." Jennifer, sa collègue d'espagnol, a eu moins de chance. En trois ans, elle a fait à peu près tous les établissements de Dreux, des remplacements d'une demi-journée, d'une semaine, quelques mois dans le meilleur des cas. Affectée dans plusieurs établissements parallèlement, 93 km par jour de voiture en moyenne, les classes dont personne ne voulait. Elle a assuré, redemandé ce collège où elle s'était attachée aux jeunes malgré les insultes, les pneus crevés. "L'enseignement me passionne. Mais cette injustice, c'est décourageant. Les titulaires peuvent manquer, être incapables de se débrouiller face aux élèves, ils ont un poste. Nous, que nous soyons bons, que nous



CONCOURS OU TITULARISATION ?

Le protocole d'accord sur les maîtres auxiliaires, signé le 21 juillet, ne fait pas l'unanimité. Un concours spécifique, oral, pour les MA ayant au moins cinq ans d'ancienneté, un congé de formation, une allocation pour suivre une année en IUFM et la possibilité d'être affecté pendant un an sur un poste de surveillant, ces nouvelles possibilités divisent les syndicats. Globalement, ont signé ceux pour qui l'auxiliariat doit être résorbé par la voie des concours. Au SNES, Jean-Marie Maillard observe : "Comment expliquer aux jeunes diplômés qu'il faut encore passer des concours si on titularise les MA à l'ancienneté ?" Pour le premier syndicat de professeurs du second degré, "on ne peut éliminer l'auxiliariat qu'au terme d'un plan où les concours externes et internes montent en puissance." Point de vue partagé par le SNETAA (enseignement technique) et le syndicat des enseignants (SE-FEN). En face, les trois syndicats appartenant à des confédérations ont refusé de signer. "Partout, on met en avant la validation des acquis professionnels et on la refuse aux enseignants, s'étonne Michel Redoutey, du SGEN-CFDT où l'on milite depuis des années pour un plan pluriannuel de titularisation sans concours. En réalité, les MA payent l'absence de véritable gestion prévisionnelle des emplois. Il faudra bien, un jour, tenir compte de la flexibilité inévitable dans toute entreprise et la gérer autrement qu'en condamnant à la précarité des milliers d'enseignants.



nous défoncions, n'a aucune importance." Cette rentrée, Jennifer n'a rien. Que l'inquiétude pour le lendemain ! Les MA sont payés jusqu'en août. Ensuite ? Le chômage n'arrive que des mois après l'arrêt du salaire. L'an dernier, certains n'ont rien touché de septembre à mars !

30.000 POSTES EN HEURES SUP

Quatre mille MA n'avaient pas de poste le 1er octobre. Beaucoup sont nommés dans les établissements les plus durs, confrontés aux élèves en grande difficulté. Ce qui n'empêche pas François Bayrou, et Jack Lang avant lui, de multiplier les déclarations sur l'importance d'envoyer les professeurs les plus expérimentés dans les classes les plus difficiles. Et de continuer à multiplier les heures supplémentaires. 5.490 millions de F ont été alloués au budget 1993 aux heures supplémentaires, soit l'équivalent de 30.000 postes de professeur certifié ! Au moment où l'on parle de partage du travail, le service public peut-il décemment continuer à obliger ses salariés à travailler davantage plutôt qu'en embaucher de nouveaux ?

Patricia Jaffray

BREF... EN BREF... EN

■ Suite à notre article concernant les massacres d'enfants au Brésil ("Vendredi" n° 199), de nombreux lecteurs ont souhaité être informés régulièrement de la situation.
Pour en savoir plus et éventuellement s'associer aux démarches de l'assocation Terre humaine, s'adresser à Virginie, à la fédération de Moselle (☎ 87.76.16.22).

■ **Un an après les terribles inondations du Sud-Est de la France, plusieurs communes du Vaucluse viennent à nouveau d'être victimes de violents orages qui ont entraîné d'importants dégâts. Le secteur action humanitaire du PS et la FNESR appellent les élus et les adhérents à manifester leur solidarité avec les populations sinistrées. Adressez vos dons à l'ordre de l'Association des maires du département du Vaucluse, 4 bis place de Jérusalem, 84000 Avignon, CCP 0151133 P 029, 13000 Marseille, clef 63, établissement 20041, guichet 01008.**

■ Jean-Claude Gaudin a bénéficié d'un non-lieu.
Blanchi, trompettent les médias.
Oui, mais le juge qui avait instruit l'affaire a été dessaisi sans aucun bruit en... avril 1993 pour... vice de forme.
C'était notre rubrique "avec la droite, l'indépendance de la justice est assurée !"

■ **Scola 93, quatrième édition de la biennale rennaise de l'éducation se tiendra du 21 au 24 octobre. Thème de l'année : à quoi sert l'école en Europe aujourd'hui ? Avec des représentants de tous les pays d'Europe, de l'Atlantique à l'Oural ☎ 99.32.09.32**

MEDECINS

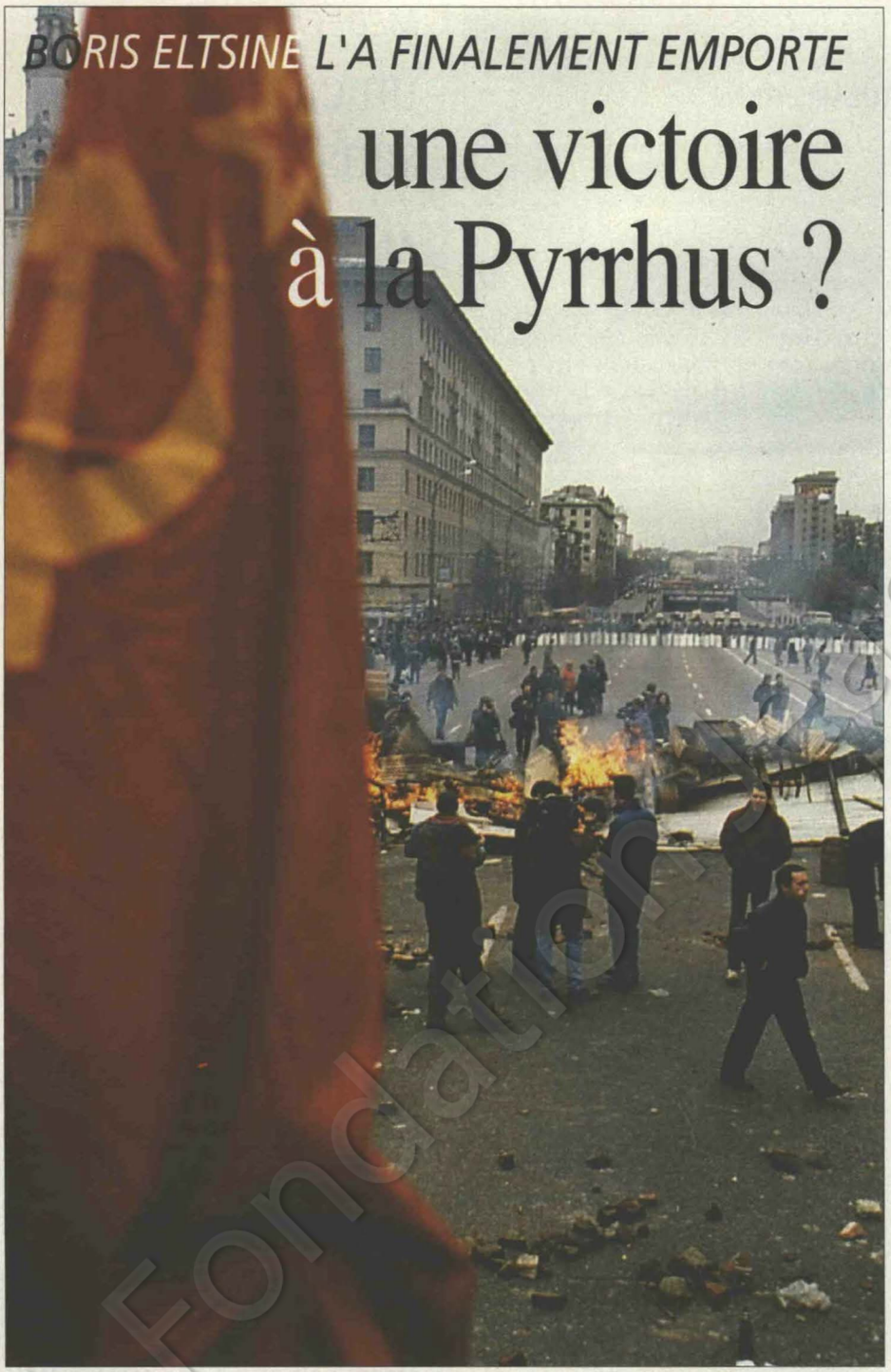
un cadeau sans contrepartie

"Révolution culturelle" : c'est ainsi que Jean-Claude Mallet, président de la Caisse nationale d'assurance maladie, a qualifié l'accord entre les médecins et la Sécurité sociale sur la nouvelle convention médicale. Pourtant, l'accord en question brille par son conformisme et son absence de réponse à la dérive toujours plus forte des dépenses de santé.
Il y a, certes, des points positifs. Pour vingt-quatre pathologies (suivi d'une hypertension artérielle, d'une grossesse normale...) sont définis des traitements et des examens de référence. Si le médecin les dépasse sans justification, il sera sanctionné par un relèvement de ses cotisations sociales. Deuxième avancée, le dossier médical pour les malades atteints de deux pathologies nécessitant un suivi médical de plus de six mois : tenu par les généralistes et doublé d'un "dossier-reflet" donné au patient, il permet, lorsque le malade va voir un autre médecin, de ne pas recommencer les analyses, radios... déjà faites. Mais rien n'empêchera les Français, à l'inverse de la plupart des autres Européens, de multiplier les consultations et, surtout, les recours directs aux spécialistes. Or, on ne peut maîtriser sérieusement les dépenses de santé qu'en mettant le généraliste au cœur du système, avant l'accès aux spécialistes. C'est là que le bât blesse. Pas question pour la droite de toucher aux intérêts d'électeurs aussi fidèles. Résultat : le premier syndicat de généralistes, MG France, n'a pas signé. D'autant que le gouvernement soigne décidément ses troupes. La grande majorité des vingt-quatre références désormais contrôlées concernent l'activité des généralistes. Certes, les médecins se sont engagés à une évolution des dépenses de 3,4%, contre 7,6% entre juillet 1992 et 1993. Le respect de cette progression devait être contrebalancé par une augmentation de la consultation. Mais celle-ci leur est accordée à l'avance ! "Alors que les assurés sociaux ont payé cash 10,8 milliards d'économies par une réduction de leurs remboursements, les médecins se limitent à une promesse d'économies de 10,7 milliards de F. Les économies en matière de santé se font désormais à sens unique", s'insurge Claude Pigement, délégué à la santé du PS.
Comment concilier une véritable égalité d'accès aux soins, une médecine que les progrès technologiques rend des plus en plus coûteuse, et l'équilibre des comptes de la Sécu ? A cette question fondamentale, ce nouveau texte, le cinquième en trois ans, ne répond pas.

P.J.

BORIS ELTSINE L'A FINALEMENT EMPORTE

une victoire à la Pyrrhus ?



Moscou est calme, les incendies éteints, le couvre-feu respecté, l'ordre rétabli. Il faut maintenant s'interroger sur ce qui s'est passé et sur les conséquences qu'auront ces journées sur l'avenir de la Russie.

Alexandre Routskoï et Rouslan Khaboulatov, le général en retraite Makachov, les députés extrémistes groupés autour d'eux ont rassemblé jeunes casseurs, anciens de l'Afghanistan, nostalgiques de la grande Union Soviétique. Ils les ont poussés à l'émeute. Il est cependant incontestable, et de moins en moins contesté, du moins en Russie, que, par sa brutalité hésitante, Boris Eltsine a contribué à mettre en place l'engrenage de la violence. Si, semble-t-il, la majorité de la population considère qu'il était indispensable de "remettre de l'ordre", elle est dubitative quant à la tactique suivie. En laissant, de manière étrange, les rues de Moscou aux bandes armées dans la nuit de dimanche à lundi, le pouvoir a fait preuve, pour le moins, d'incurie. En prenant d'assaut le Parlement, il a enfreint un tabou qui, avec des accrocs, avait été respecté jusqu'alors : il a fait couler le sang. Cela ne peut pas ne pas laisser de traces et va accélérer le renouvellement des dirigeants. Un certain nombre de personnalités, ayant prôné, au départ, des négociations, ou étant restées, ces derniers mois, en dehors des affrontements trop personnalisés sortiront renforcées de la crise.

Si la victoire de Boris Eltsine risque, à terme, de lui coûter cher, il y a, dès aujourd'hui, un perdant manifeste : la démocratie. On peut craindre en effet qu'une logique autoritaire (ce qui n'est pas contradictoire avec un pouvoir faible) domine la vie politique russe (interdiction de journaux, dissolution de soviets locaux hostiles au président, etc.) et l'empoisonne au point de rendre difficile, pour ne pas dire improbable, le "renversement" démocratique que devraient apporter les élections.

Deux autres conséquences majeures sont à prévoir. Les régions qui, depuis plusieurs mois, acceptaient de plus en plus mal la guerre au sommet de l'Etat, vont être renforcées dans leurs aspirations autonomistes et, si le pouvoir central joue sur les régions fidèles, ou les gouverneurs loyaux, contre les conservateurs locaux, il poussera encore plus vers l'autonomie des régions. En faisant intervenir l'armée qui, jusqu'alors, voulait rester en dehors des affrontements politiques, le président l'a irrémédiablement transformée en force politique.

Les chances d'une construction de la démocratie n'ont pas encore totalement disparu. Il conviendrait cependant de cesser de croire, comme le fait l'Occident depuis le début, qu'en accordant des blancs-seings au dirigeant en place (à Mikhail Gorbachev d'abord, puis, après bien des hésitations, à Boris Eltsine), on fait avancer la démocratie.

On pouvait conclure, la semaine dernière, qu'il fallait "garder les yeux ouverts devant de possibles dérapages", cela reste, après ce qui vient de se passer, plus urgent que jamais.

Alexis Bérélowitch

Coll. Fondation Saint-Simon

Bosnie-Herzégovine : la paix introuvable

Le président Izetbegovic a franchi de nouveaux pas importants dans la voie de la capitulation que les médiateurs internationaux attendent de lui.

Il a non seulement admis le découpage de la Bosnie-Herzégovine en trois entités ethniques, mais aussi la possible dissolution, après référendum, de la vague union qui subsisterait et le rattachement subséquent des républiques serbe et croate à leurs mères-patries respectives. Les dirigeants nationalistes musulmans, en renonçant à se réclamer d'une Bosnie-Herzégovine unie et multiculturelle, se sont inclinés devant la logique de division territoriale et ethnique, dictée par la force de la terreur et entérinée par les émissaires de la Communauté européenne et des Nations Unies.

Mais si, l'hiver approchant, leur reddition semble inéluctable, les dirigeants bosniaques refusent toujours de signer le projet qui leur est soumis, bien qu'il ait été légèrement amendé en leur faveur, notamment en ce qui concerne le débouché maritime de leur république. Ils escomptent de nouveaux succès contre les Croates en Bosnie centrale, essaient d'obtenir des négociateurs internationaux qu'ils arrachent quelques territoires de plus aux Serbes et, surtout, demandent de réelles garanties quant à l'application de l'accord. L'ONU prévoit le déploiement de 50.000 hommes supplémentaires pour faire exécuter ces clauses, parmi lesquelles figurent l'évacuation des troupes serbes du quart des territoires qu'elles occupent et quelques autres obligations du genre de celles que la FORPRONU n'a jamais pu faire respecter par les Serbes dans la Krajina et la Slavonie croates. Les Américains ont promis d'envoyer 25.000 soldats à condition que l'opération soit placée sous le commandement de l'OTAN et que le congrès donne son assentiment, ce qui suppose qu'il considère viable l'ensemble de la combinaison échafaudée. Là-dessus, le doute est général bien qu'officiellement passé sous silence. Il ne s'est trouvé, parmi les hommes d'Etat occidentaux, que le président italien Scalfaro pour dire crûment que le projet Owen-Stoltenberg était voué à l'échec.

L'acceptation de principe de ce plan permet peut-être la relative pause dans les combats observée entre Serbes et Bosniaques, mais non entre Croates et Bosniaques. En outre, les événements en cours dans les trois pays de l'ex-Yougoslavie directement concernés par la guerre, indiquent l'accélération du pourrissement général de la situation. En Serbie, le règlement de comptes est engagé entre les nationaux-communistes de Mllosevic et les nationaux-fascistes de Seselj, qui se rejettent mutuellement la responsabilité de l'état catastrophique de la Serbie et des crimes commis en commun. En Croatie, Tudjman, attaqué sur sa politique annexionniste en Bosnie-Herzégovine, faite pour peu de résultats et au détriment de l'avenir des régions de Croatie contrôlées par les Serbes, est tenté de reprendre les hostilités en Krajina, mais ne le peut. En Bosnie-Herzégovine, les autorités en place sont toutes contestées, comme le montrent la rébellion militaire serbe matée à Banja-Luka et la proclamation d'autonomie de la poche bosniaque de Bihac.

Que peuvent valoir, dans ces conditions, des plans qui ne sont que le reflet de l'état des forces sur le terrain, alors que ces forces sont elles-mêmes si mouvantes et si fragiles ?

Maurice Lazar



GRECE

le Pasok en tête

A la suite d'une crise dans le camp conservateur, marquée par une série de démissions de députés de la majorité de droite, des élections législatives anticipées se dérouleront le 10 octobre en Grèce. Christos Papoutsis explique pourquoi il croit en la victoire des socialistes.

Pourquoi des élections législatives anticipées ?

Christos Papoutsis, chef du groupe parlementaire du Pasok et vice-président du groupe socialiste au Parlement européen. En raison de la décomposition du parti de droite actuellement au gouvernement et de son incapacité à affronter efficacement les graves difficultés auxquelles est confrontée la Grèce aujourd'hui.

Après avoir manipulé et trompé le peuple pour obtenir son vote, le Parti de la nouvelle démocratie (droite), arrivé au pouvoir en avril 1990, a, au cours des quatre dernières années, plongé le pays dans une profonde crise sociale et économique. La politique néolibérale d'austérité et de rigueur menée par le Parti conservateur a entraîné une aggravation des principaux indices économiques et un accroissement du chômage, qui menace de pauvreté une plus grande partie de la société grecque. Les Grecs, qui se sentent déçus et trahis par la droite, fondent désormais tous leurs espoirs sur le Pasok, la seule force politique capable d'offrir une vision et des propositions pour sortir le pays de la crise.

Quels sont les principaux thèmes de la campagne ?

L'axe clef est celui de l'économie : il s'agit de reconstruire l'économie nationale, assurer la croissance et lutter contre le chômage. Il s'agit aussi de promouvoir de façon efficace les intérêts du pays, restaurer l'Etat-providence, mais, en même temps, faire participer la Grèce aux évolutions européennes.

Le Pasok défend un programme de croissance économique et de solidarité sociale, assurée par la mise en œuvre d'un vrai dialogue social sur la base d'un contrat social.

Le Pasok peut-il l'emporter ?

Les messages qui nous parviennent de toute la Grèce, de même que la participation massive et dynamique des Grecs aux manifestations organisées par le Pasok dans la campagne électorale, et les sondages confirment que celui-ci se trouve actuellement en tête, devançant largement la droite. Tout cela nous permet d'être sûrs désormais de notre victoire.

C'est pourquoi le Pasok se prépare, avec responsabilité, à assumer un troisième mandat gouvernemental. Le futur gouvernement socialiste entend donner un nouvel élan à la vie politique grecque et panser les blessures infligées à la société grecque par le Parti conservateur.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

le Labour poursuit sa modernisation

John Smith, dirigeant du parti depuis un an, poursuit la politique de réorganisation commencée par son prédécesseur.

Lors du congrès de Brighton qui vient de se tenir, le chef du Labour party a marqué un point fondamental dans la réorganisation interne, qui touche désormais à sa fin. En effet, par un vote acquis malgré l'opposition des gros bataillons syndicaux, ce qui en soi représente déjà un exploit, il a enfin pu arracher l'accord du parti pour changer de fond en comble la façon de désigner les candidats à la députation. Désormais, seuls voteront les membres du Parti : les syndicats ne pourront plus manipuler les votes comme par le passé, au nom d'adhérents absents censés être représentés par la bureaucratie syndicale. Cette victoire est d'autant plus importante que l'on donnait Smith battu d'avance. En mettant trois jours avant le scrutin sa démission dans la balance, il a emporté la décision et renforcé son image de dirigeant décidé... et victorieux.

Cette réforme statutaire peut sembler sans importance, mais ce vote constitue sans doute un tournant. Son issue était, en effet, surveillée de près par les médias et tous ceux qui, en Grande-Bretagne, ne sont pas satisfaits de la gestion des conservateurs mais qui gardent un très mauvais souvenir de l'incapacité des travaillistes à gouverner face à un syndicalisme militant et maximaliste. "L'hiver du mécontentement", qui avait vu le pays quasiment bloqué pendant trois mois, à l'époque du dernier gouvernement travailliste, reste présent dans bien des mémoires et explique certainement le rejet qu'exerce encore le Labour sur une partie importante de l'électorat. Le congrès de cette semaine devrait aider à faire oublier ces mauvais souvenirs.

Axel Queval

BREF... EN BREF... EN

■ Les Allemands ont fêté sans enthousiasme le troisième anniversaire de leur réunification, sur fond de récession économique et d'accroissement du chômage. 24% des Allemands de l'Ouest estiment qu'il aurait mieux valu laisser subsister les deux Etats.

■ La Banque mondiale a réuni, le 1er octobre, à Washington, les pays souhaitant apporter leur aide au redressement économique de Gaza et Jericho. Les Américains ont annoncé qu'ils apportaient aux futurs programmes 500 millions de dollars sur cinq ans (et non 250 mllions de dollars sur deux ans, comme annoncé précédemment) ; le Japon, 200 millions de dollars sur deux ans ; la CE a confirmé son offre de 600 millions de dollars (cf "Vendredi" n° 200). Plus que celle du montant global de l'aide se pose d'urgence la question de son utilisation et de la rapidité de ses effets. Il n'existe encore aucune institution économique palestinienne pour recueillir et gérer les fonds. Dès le 10 octobre, une mission d'experts de la Banque, qui s'est déclarée prête à coordonner l'aide internationale, se rendra au Proche-Orient.

■ L'armée israélienne a lancé, le 20 octobre, une opération d'envergure à Gaza contre le Hamas, opposé à l'accord de paix. Deux responsables de la branche armée du mouvement intégriste ont trouvé la mort, dix-neuf activistes ont été arrêtés. Yasser Arafat a adressé un message de protestation à Itzhak Rabin.

■ Itzhak Rabin et Yasser Arafat se sont rencontrés pour la première fois de façon officielle, le 6 octobre, au Caire. Le président Hosni Moubarak assistait à cette réunion qui a porté sur l'application de l'accord du 13 septembre qui entre en vigueur le 13 octobre.

■ Dans une interview à "Libération", Michel Rocard estime qu'on ne peut dire "oui" aux Américains sur le volet agricole du GATT. Mais, poursuit-il, "si la règle est mauvaise, cela ne signifie pas qu'on puisse se passer d'une règle. Quand j'entends certains dire qu'on peut vivre sans GATT, je n'oublie pas tous les drames que des guerres monétaires et commerciales peuvent produire, comme elles l'ont fait dans l'Europe des années 30." Michel Rocard ne souhaite pas qu'en brandissant le veto, le gouvernement "se retrouve acculé à un choix entre le déshonneur et la catastrophe."

■ Lors de la 48e assemblée annuelle du FMI, des pays d'Europe centrale et orientale, d'Asie de l'Est et d'Amérique latine ont dénoncé "l'égoïsme et la stratégie du chacun-pour-soi des nations industrielles riches", qui hésitent à ouvrir leurs marchés et retardent la conclusion de l'Uruguay round. La récession qui frappe les pays industriels constitue un handicap pour l'essor de l'économie mondiale. Le FMI leur suggère de faire preuve de rigueur budgétaire et d'opérer "un petit relâchement" sur le front monétaire, pour relancer la croissance.

PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57 PETITES ANNONCES

"Vendredi"
1 an : **270 F**
DOM-TOM / CE : **400 F**
Autres pays : **600 F**

"Vendredi" + "Vendredi-Idées"
1 an : **350 F**
DOM-TOM / CE : **500 F**
Autres pays : **700 F**

Nom/prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....
.....



A renvoyer à "Vendredi", service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07.
Chèque à l'ordre "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande-adresse.

VILLEFONTAINE

Le Maire de Villefontaine

Isère, ville nouvelle, 18.000 hab.

recrute

UN(E) CHARGE(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

PROFIL DE POSTE :
- relations publiques, organisation de l'événementiel (inaugurations, manifestations, débats), protocole ;
- réception des administrés ;
- suivi de la vie associative ;
- participation à la politique de communication de la ville.

FORMATION :
diplôme de l'Université ou d'un IEP.

STATUT :
contractuel, catégorie A.

Poste à pourvoir au 1er novembre 1993

Transmettre lettre de candidature manuscrite et C.V. à Monsieur le Maire de Villefontaine Hôtel de Ville - place Mendès-France 38090 VILLEFONTAINE

A L'AFFICHE

L'Opéra-théâtre de Massy



Les rieurs s'en sont donné à cœur joie. Et longtemps. Leur cible : l'Opéra-théâtre de Massy, qualifié de projet mégalomane incongru. Aujourd'hui, ils en sont pour leurs frais et rient jaune. L'Opéra-théâtre de Massy sera inauguré samedi 9. Mais il fonctionne réellement depuis le 15 novembre 1992 et a affiché complet à la quasi-totalité des spectacles. C'est dire combien il était attendu par les quelque 50.000 habitants de cette grosse banlieue du sud de Paris. Du coup, les détracteurs ont viré casaque, deviennent les zélateurs de l'Opéra-théâtre et regrettent qu'il ne soit pas plus grand. A son tour, Claude Germon rit, dans sa barbe.
Le maire de Massy a voulu mener de pair le développement de sa ville -Massy est le pôle économique numéro un de l'Essonne- et son équipement culturel dont l'Opéra-théâtre est le plus beau fleuron : 40 spectacles sont prévus cette saison (Orchestre national, "Roméo et Juliette", "Nabucco", Orchestre national, ballets de l'Opéra de Paris, de l'Opéra de Varsovie, Comédie-Française, Alfredo Arias, Louis Chedid, Barbara, Bécaud, Reggiani, etc.).

Places de 80 à 200 F. ☎ 60.13.13.13

LIVRES

● ***"Pour Rushdie"***. Un livre fort. Une centaine d'intellectuels arabes et musulmans connus témoignent en faveur de Salman Rushdie et de la liberté d'expression. Hommes et femmes de renom et d'influence, du Maghreb, du Machrek, d'Iran, de Turquie, d'ex-URSS, ils témoignent pour Rushdie et, très au-delà, s'engagent pour la liberté et contre l'intolérance dont le martyrologue est déjà long. Andrée Chedid, Tamar Ben Jelloun, Naguib Mahfouz, Elias Sanbar et cent autres (LA DECOUVERTE, 312 P., 135 F).

● ***"Terre d'exil, terres d'accueil"***, de Frédérique Basset. Six reportages à travers la France (Finistère, Haut-Rhin, Hautes-Pyrénées, île d'Oléron, Vaucluse, Meurthe-et-Moselle) sur l'intégration d'immigrés de toutes origines. Leur voyage, l'arrivée, l'installation, les mille situations ainsi créées et la fin de l'histoire. Photos éloquentes de Frédéric Stoll. Une mine de réflexions. Ombres et lumières (SYROS, 130 P., 180 F).

● ***"La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990"***, de Louis Arréghini et Philippe Waniez. C'est l'état des lieux de la Grande Ile, cinq ans après les accords de Matignon, cinq ans avant la référendum d'autodétermination prévu. Dans la collection RECLUS, un atlas de plus de 250 cartes et graphiques (LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 242 P., 220 F).

● ***"Tableaux de l'économie française, 1993-1994"***. C'est l'édition annuelle du plus complet annuaire statistique français de consultation courante. Des centaines de tableaux et graphiques avec leur commentaire. Deux nouvelles rubriques : conditions de l'emploi et investissements internationaux. A conserver à portée de main (INSEE, 192 P., 75 F).

● ***"Quid 1994"***. La grande nouveauté de l'année est le gain en lisibilité : nouvelle typographie, nouvelle couleur d'accompagnement. Le lecteur y gagne en confort de lecture. Certains secteurs (physique, mathématiques) ont été totalement réécrits. Pour le reste, les mises à jour de plus en plus récentes confortent "Quid" dans son rôle de banque de données immédiate (ROBERT LAFFONT, 2.004 P., 229 F).

CINEMA

"Le Temps de l'innocence". Réel plaisir visuel, de cette brillante reconstitution, par Martin Scorsese , du milieu aristocratique new-yorkais de 1870. Cet admirateur des films "costumés" de Visconti tourne avec jubilation, dans de luxueux décors Second Empire, d'impressionnantes scènes de bal et de magnifiques dîners. Mais, en contrepoint de cette symphonie visuelle, la voix off du narrateur crée une atmosphère intimiste. Scorsese, par le choix d'intérieurs raffinés, d'éclairages chaleureux, compose une ambiance proustienne propice à l'exercice auquel s'adonne en permanence tout ce beau monde, l'analyse des sentiments.

Une vie brillante, mais un amour impossible, tel est le prix à payer pour appartenir à cette haute société. Ou comment rater sa vie pour obéir aux règles de sa caste.
Le film est tiré du chef d'œuvre d'Edith Wharton. Daniel Day-Lewis ("L'Insoutenable légèreté de l'être") et Michelle Pfeiffer ("Les Liaisons dangereuses") forment un couple très romantique, marqué par un destin fatal.

CLASSIQUE

● Rachmaninov : intégrale de l'œuvre pour piano. Ruth Laredo, pianiste américaine connue en Europe surtout par le disque, a enregistré la totalité -vaste et variée- des compositions de Rachmaninov pour le piano. Un jeu clair, articulé, sobre. "Etudes" et "Sonates" montrent l'erreur qu'il y aurait à réduire Rachmaninov à ses concertos ou à un prélude (SONY-CLASSICAL, 5 CD, 484678/72, ENV. 90 F CHAQUE).



● ***"Mélodies"***, de Duparc, par José Van Dam. Henri Duparc était si exigeant avec lui-même qu'il détruisit la plus grande partie de ses compositions. Deux recueils de mélodies nous sont parvenus : on connaît au moins "L'Invitation au voyage" et "La Vie antérieure", sur des poèmes de Baudelaire. Aux antipodes des interprétations compassées dont on affuble généralement les mélodies de Duparc, José Van Dam, éclatant jusqu'aux extrêmes limites de la voix, donne à ces pages une vaste dimension symphonique et une intensité inconnues (FORLANE, 16692, ENV. 125 F).

VARIETES

Des choses essentielles dites simplement sur ton de mélodies pastels, c'est Souchon comme il nous avait quittés, il y a cinq ans, inchangé. "La Souche" s'est un peu enraciné, en dépit de ce monde turbulent et vain, dans des idées belles, profondes et moroses. "Il faut voir comme on nous parle, comme on nous parle, on nous Claudia Schiffer, on nous Paul-Lou Sulitzer, oh le mal qu'on peut nous faire..." Heureusement, il y a Arlette (Laguiller) qui pousse comme une herbe folle et tendre sur un monde politique, un monde idéologique, un monde tout court et tout aseptisé... "Arlette it be, Arlette's go". Arlette et Alain sont là. C'est déjà ça. ALAIN SOUCHON "C'EST DÉJÀ ÇA", VIRGIN 72438, 39'27.



Michelle Pfeiffer et Daniel Day-Lewis.

Page établie par Jacques Garat avec Claude Polak (cinéma) et Frédéric Taddéi (variétés).

Votre courrier

"VENDREDI"

Je suis adhérent au PS et paye, assez cher, ma cotisation à mon trésorier de section. Cotisation dont une partie parvient au national mais dont la plus grosse part reste au local où elle n'est guère employée qu'en période électorale. Sur l'imprimé remis en même temps que ma carte d'adhérent, on peut lire : "L'appartenance au Parti socialiste vous donne droit d'être informé(e) sur la vie du Parti. Vous recevrez les publications de "Vendredi." L'existence d'un hebdomadaire adressé à tous les membres du Parti me semble en effet un instrument indispensable de liaison et de coordination. A son financement doit être affectée une part prioritaire de la cotisation individuelle. Si cette part est insuffisante, il faut l'augmenter. Mais on ne saurait demander à un militant de considérer l'hebdomadaire de son parti comme un quelconque magazine auquel on s'abonne ("L'Observateur" ou "L'Evénement du Jeudi").

Si le PS veut continuer à vivre et faire vivre "Vendredi" (un "Vendredi" qui ne serait pas réduit à l'état de squelette avec seize pages), il serait temps qu'il adopte à l'égard des cotisations de ses membres une attitude plus claire, plus réaliste, plus rationnelle qui consisterait :

- *1)* à établir la somme des dépenses incompressibles qu'il ne peut financer que par la contribution des militants,
- *2)* à diviser cette somme par le nombre d'adhérents pour déterminer la cotisation nationale minimale et obligatoire de chaque adhérent, à laquelle s'ajouteraient la part fédérale et la part locale. Cela n'empêcherait nullement ceux qui le peuvent ou le veulent de verser davantage.

Pour ma part, je serais prêt à augmenter ma cotisation dans le cadre d'un effort généralisé dans la clarté et sous réserve d'une plus grande transparence des comptes du Parti, mais je refuse absolument que ma contribution au financement du PS revête les mêmes formes que celles que j'emploie pour participer aux actions humanitaires d'Amnesty International ou Médecins du Monde, par exemple. Il serait temps que, dans le domaine financier comme dans celui de la réflexion idéologique, le PS fasse preuve d'une attitude novatrice et considère ses adhérents comme des associés à part entière et non comme des donateurs plus ou moins généreux.

RENE CROZET
(78) Feucherolles.

LA DROITE

Pour ceux qui en douteraient encore, la droite, la véritable droite, est de retour depuis le 28 mars 1993. Derrière des apparences angéliques, l'emploi d'un vocabulaire étudié, tels les mots "justice", "juste milieu", "modération", ou ce premier ministre qui remet souvent au lendemain certaines décisions "après consultation", se cache une politique traditionnelle, favorable à des intérêts distincts, toujours les mêmes, élaborée par les mêmes hommes. En bref, une politique de droite.

Frappe tout d'abord cette volonté de désigner des boucs émissaires, ou des victimes expiatoires à nos difficultés, les immigrés, bien sûr, à travers les lois Pasqua-Méhaignerie, mais aussi cet épisode disproportionné qui devait tenir en haleine la France tout l'été, l'affaire VA-OM, alors que le gouvernement subissait son premier échec grave avec la crise monétaire. Ajoutons à cela la manipulation, pour ne pas dire plus, tendant à faire porter le chapeau, tant en matière monétaire que commerciale, avec les négociations du GATT, aux Anglo-Saxons, et nous avons toute la panoplie, l'étranger physique, l'étranger culturel, et "l'autre", le parvenu, de ceux qui menacent notre pays, selon l'idéologie de droite.

Ensuite, il n'a pas fallu attendre trois mois pour qu'un autre signe, qui revient au rythme de leur prise en main du pouvoir, nous soit adressé. Robert Hersant, son groupe, ses filiales, son idéologie douteuse achètent un nouveau quotidien, les "Dernières Nouvelles d'Alsace", celui-ci s'ajoutant à une liste déjà très (trop ?) longue. Mais, comme cela ne suffit pas, Alain Carignon, qui a pris le relais de François Léotard en matière de "plus culturel", se démène déjà pour accorder de nouveaux droits aux télévisions privées, c'est-à-dire, concrètement, la possibilité de couper deux fois les fictions par des publicités. A quand la troisième ? Cela n'empêche pas le ministre de déclarer : "Avec ce projet de loi, le paysage audiovisuel gagne en sérénité et en équilibre" (!). Sans rentrer dans les détails, le projet d'aggravation de la loi Falloux par François Bayrou, le plan pour l'emploi de Michel Giraud ont le même unique souci : soutenir, aider des intérêts privés, toujours les mêmes, au détriment de la collectivité nationale et des personnes, salariés, contribuables, téléspectateurs.

Alors, bien sûr, il y a encore la popularité d'Edouard Balladur, le "grand enchanteur", qui a noirci à dessein l'héritage du gouvernement précédent, et même, il ne nous faut pas l'oublier, a mis en cause la compétence, quasiment le droit naturel de la gauche à gouverner ce pays, pour mieux faire accepter des mesures lourdes, telle la hausse de la CSG, quitte à réinventer ensuite quelques avantages fiscaux. Mais Edouard Balladur, ce notable converti à la redistribution sociale, est entouré de ministres qui incarnent tous les travers de cette droite française -l'arrogance de Nicolas Sarkozy, Alain Madelin (qui cite Philippe de Villiers parmi ses amis), la vantardise de Charles Pasqua, la supériorité franchouillarde de Jacques Toubon... Tous, absolument tous, sont des hommes d'appareil, et surtout qui montrent chaque jour que la droite est toujours la droite... pour ceux qui en douteraient encore.

Le Parti socialiste doit donc accentuer sa contre-attaque, prolonger ses critiques. Mais, pour cela, ses membres, ses militants, ses dirigeants doivent tirer un trait sur des pratiques révolues, l'autosuffisance, la course individuelle ou partisane aux places, aux honneurs. Bref, renforcer leur éthique pour se consacrer à une véritable refondation.

SERGE FRAYSSE
(75) Paris.

OSONS

Quelle urgence aujourd'hui ?

Sans doute préparer la reconquête du pouvoir électif mais, surtout, clarifier ce que nous voulons être : bien avant un solide dispositif électoral, un parti de militants. Des femmes et des hommes, passionnés du devenir de l'homme, soucieux de réfléchir par eux-mêmes sur les réalités qui les entourent, capables surtout de prendre des risques : oser partir d'utopies, oser imaginer des avancées, oser rassembler des gens divers pour débattre, oser expérimenter des choses, fussent-elles petites, mais qui ouvrent des voies, des perspectives.

Ainsi, après les élections municipales de 1989, la section de Vert-le-Petit (quinze adhérents) s'est interrogée sur la place des sympathisants -révélés durant les municipales- dans la section. Elle a décidé la création d'une carte locale de sympathisant (coût : 150 F/an). Depuis 1990, sept camarades ont choisi ce statut. L'un a adhéré et nous avons ouvert le bureau à certains.

Depuis quatre ans, ça marche, et le climat de la section, fraternel, n'a pratiquement pas souffert des suites de Rennes.

Autre expérience en cours, la création d'un groupe de réflexion, "l'emploi avant tout" d'une vingtaine de personnes qui se sentent concernées à des titres divers par le chômage : syndicalistes, enseignants (secondaire ou technique), élus locaux, jeunes au chômage ou l'ayant vécu, journaliste, retraités. Tous ces acteurs de terrain sentent la nécessité de casser leur isolement pour chercher des voies nouvelles d'avenir cohérentes avec leur expérience de terrain. Jean-Claude Boulard sera le premier intervenant. D'autres suivront. Et si cette pratique se généralisait ?

JO DJIVELEKIAN
(91) Vert-le-Petit.

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ;
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56.. (précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Jack Queyranne

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56),
Sabine Sebah (78.79)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Illustration : P. Lechien (couv.) ; M. Abraityte / Sygma (p. 10) ; A. Bollat / Sipa-Press (p. 11) ; D.R. (p. 13) ; Sarrat / EMI (p. 13) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 147.000 ex.

DOMINIQUE TADDEI

La compétitivité tient à la qualité, qui fait vendre, plus qu'à l'écrasement des prix. Dominique Taddei (1) plaide pour une réorganisation de la production, créatrice de richesses dans l'industrie, de centaines de milliers d'emplois ailleurs.

Tout le monde parle de compétitivité mais, pour beaucoup d'entreprises et de salariés, elle signifie licenciements et laminage des salaires. Vous soutenez une autre conception. Laquelle ?

Qui dit compétitivité dit capacité de gagner une compétition, en l'occurence la compétition internationale en matière de gains de parts de marché. On peut vouloir la refuser, fermer les frontières. Un pays de la taille de la France ne peut envisager un tel choix. Le débat se situe entre ouverture et solidarité internationale d'une part, fermeture et égoïsme national de l'autre. Il traverse la droite et la gauche. Je me place résolument dans le camp de ceux qui pensent que nous avons un devoir de compétitivité. Mais quelle compétitivité ? Là, il y a un débat gauche-droite. Vendre, c'est être dans un bon rapport qualité-prix. Là, deux conceptions s'opposent : les libéraux pensent qu'il faut pratiquer les prix les plus bas possibles. Ce qui suppose pratiquer les salaires les plus bas, la protection sociale la plus faible, les impôts, donc les équipements collectifs, les plus bas. La deuxième conception joue sur l'autre terme, la qualité. Cela signifie que, pour le même prix, il faut viser une qualité plus grande des produits, donc une meilleure organisation du travail, plus de formation du personnel, de dépenses de recherche-développement... C'est globalement la voie allemande. La première conception est fondamentalement de droite, puisqu'elle fait supporter l'essentiel de l'effort par les salariés. La seconde, de gauche, joue leur promotion par la formation, la responsabilisation. Supérieure d'un point de vue éthique, elle l'est aussi en termes d'efficacité

Vous plaidez pour une autre organisation de la production, du travail. Laquelle ?

Si l'on vise les prix les plus bas, il faut fabriquer les plus longues séries possibles de produits les plus standardisés. Ce qui suppose des gestes les plus répétitifs -ce qu'a présenté Taylor au début du siècle et qui s'est particulièrement développé en France après la guerre-, d'où une conception extrêmement hiérarchique de l'organisation de la production. Prenez deux usines sidérurgiques de même type : en Allemagne, il y a quatre échelons hiérarchiques, en France, quatorze ! On connaît les principes d'organisation qui fonctionnent : l'abaissement des hiérarchies, la responsabilisation des salariés, une polyvalence de plus en plus grande sur les postes, le décloisonnement -il faut que, pour la conception des produits, les ouvriers soient associés aux chercheurs, aux gens du marketing dans des "groupes de projet"- et une organisation qualifiante. L'organisation qualifiante, c'est l'idée non pas qu'il faut des gens qualifiés mais que l'organisation soit telle que les gens s'y qualifient. Il faut aussi donner à la communication son vrai sens. Aujourd'hui, on appelle souvent communication un commandement de haut en bas. Le terme communication suppose des informations dans les deux sens. Un exemple particulièrement parlant. Raymond Lévy, l'ancien PDG de Renault, a relevé qu'au Japon les salariés présentent 60% des suggestions d'amélioration de l'organisation de la production contre... 0,4% dans son entreprise ! En termes d'efficacité, l'enjeu stratégique est décisif.



Le vrai clivage gauche-droite aujourd'hui passe bien entre deux politiques de compétitivité

Les entreprises françaises sont-elles prêtes à ces évolutions ?

Les chefs d'entreprise français connaissent les bonnes formes d'organisation. La question, en France, n'est pas intellectuelle, elle est sociologique. Il y a des résistances dans l'entreprise à tous les niveaux depuis le salarié de base en passant par le cadre intermédiaire jusqu'au PDG. En ce qui concerne les petits cadres, on comprend bien pourquoi : on propose de les banaliser. La main-d'œuvre ouvrière, souvent insuffisamment formée, craint d'être exclue si on rentre dans une politique de la qualité. Enfermés dans leur rôle, les syndicats ne sont pas vraiment partie prenante, ils se replient sur leur vieille conception de l'OS traditionnel !

Vous incriminez aussi le recrutement des dirigeants...

En France, trois écoles -l'ENA, Polytechnique et HEC- produisent plus de 50% des patrons de sociétés mères ! En Allemagne, plus du quart des dirigeants des principales sociétés viennent de l'apprentissage, une entreprise sur trois a formé son propre patron.
Une stratégie de la qualité suppose de connaître l'organisation du travail à la base. Il faut donc l'avoir vécue. Ce qui n'est pas le cas de nos chefs d'entreprise. Un très grand PDG allemand m'a dit récemment : "L'ennui, en France, c'est que les patrons sont des amateurs. Pas des je-m'en-foutistes, ils sont plus cultivés que nous, mais des gens qui ne sont pas de la profession. Nous, avant d'arriver au sommet, nous avons franchi tous les échelons depuis l'atelier. Quand on arrive au sommet, on connaît le métier depuis trente ans."

Cette nouvelle compétitivité est-elle créatrice d'emplois ?

Il faut distinguer les secteurs exposés à la concurrence internationale et ceux qui ne le sont pas. Cette nouvelle compétitivité, indispensable dans le secteur exposé à la concurrence internationale, ne crée pas directement d'emplois et, parfois, en fait perdre. Mais elle fait gagner des parts de marché, des devises, les moyens de financer la création d'emplois dans les secteurs abrités de la concurrence internationale. Indirectement, elle est décisive pour l'emploi. Ayons le courage de dire : pour gagner des parts de marché, il faut accepter de perdre cent emplois dans une entreprise du secteur concurrentiel parce qu'on va gagner des parts de marché telles que l'on pourra créer mille emplois dans le secteur abrité, fonction publique, emplois d'utilité sociale...
Le vrai clivage gauche-droite aujourd'hui passe bien entre deux politiques de compétitivité : celle qui mise sur le moins-disant social et celle qui se fonde sur la qualité du produit pour les consommateurs, de l'environnement pour tout le monde, de la production et de la qualification pour les travailleurs.

Propos recueillis par Monique Grima et Patricia Jaffray

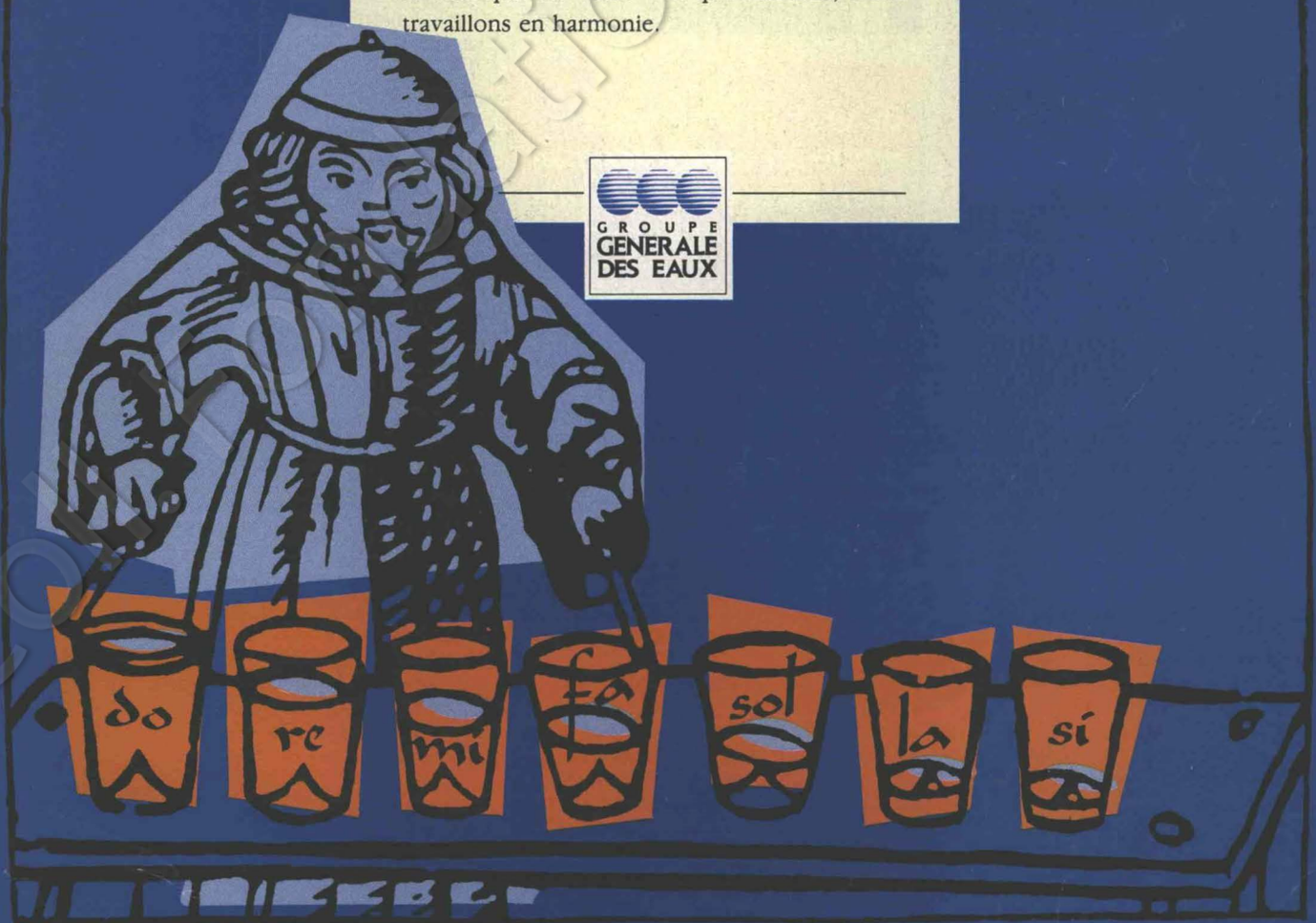
(1) Auteur de "Made in France", Livre de Poche, 1993.

L'harmonie sur toute la gamme



Pour étancher votre soif, vous réchauffer, lutter contre les pollutions quotidiennes, pour vous permettre de vous déplacer, de vous abriter, de vous soigner et de regarder la télévision : nous exerçons différents métiers. Nous maîtrisons de nombreux instruments.
Eau, Energie, Propreté, Transport, Logement, Bureau, Santé, Communication : pour orchestrer la musique de votre vie quotidienne, nous travaillons en harmonie.

GROUPE GENERALE DES EAUX



Collection Jean-Jaurès